











L'association de patients France Vascularites propose à ses adhérents :

-  Écoute, soutien, orientation dans le parcours de soins.
-  Un accès prioritaire aux inscriptions pour les différents événements organisés par l'association.
-  La possibilité d'échanger les coordonnées entre adhérents qui le souhaitent.
-  Un bulletin d'informations semestriel «La chaîne infos» qui résume les activités de l'association et informe sur les dernières avancées de la recherche médicale.
-  Une sollicitation privilégiée de notre conseil scientifique pour un accompagnement rapproché dans le parcours de soins.
-  Un espace réservé sur notre site internet qui comprend entre autres :
 - Des questionnaires permanents sur la qualité de vie.
 - Un forum privé de discussion.
 - Historique des bulletins «la chaîne infos»(depuis la version numérique en 2012).
 - Un accès privilégié aux événements diffusés en direct.
-  Un accès à l'emprunt de livres spécifiques maladies rares / auto-immunité / Bien être (réservation espace adhérent du site internet ou par téléphone)
-  Une prise en charge forfaitaire des frais de déplacements pour certains événements liés à l'éducation du patient comme par exemple les stages en laboratoires ou les ateliers complémentaires aux ateliers d'ETP (Éducation Thérapeutique du Patient)*(sous conditions)*.
-  Pour les personnes qui souhaitent rejoindre l'équipe de bénévoles actifs, les formations comme «Écouter et soutenir» d'Alliance Maladies Rares sont prises en charge intégralement, y compris les frais de déplacements. Pour les bénévoles actifs, les frais de déplacements liés à la représentativité de l'association (congrès, réunions...) sont également pris en charge.
-  L'association a un agrément «représentant des usagers», ce qui lui permet de proposer des candidatures d'adhérents volontaires à des postes de titulaires ou suppléants dans les différentes commissions de démocratie en santé (par exemple au sein de la Commission Des Usagers dans les hôpitaux, ou au sein de la Commission de Conciliation et d'Indemnisation ou encore au sein de la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie etc...).